

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Saint-Laurent-Durant-22-heures-il-etait-impossible-d-ajuster-la-concentration-en-bore-du-circuit-primaire-du-reacteur-1>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Saint-Laurent : Durant 22 heures, il était impossible d'ajuster la concentration en bore du circuit primaire du réacteur 1**

30 août 2018

France : Saint-Laurent : Durant 22 heures, il était impossible d'ajuster la concentration en bore du circuit primaire du réacteur 1

Une erreur commise le 24 août 2018 lors d'une opération a entraîné l'impossibilité d'ajuster la concentration en bore du circuit primaire du réacteur 1. Or ce dosage est l'un des 2 moyens qu'a l'exploitant pour contrôler la réaction nucléaire. Dans une telle situation, selon les règles qui régissent l'exploitation d'une centrale nucléaire, le réacteur doit alors être arrêté dans l'heure. Mais il n'en a rien été : l'erreur n'a été découverte que 22 heures plus tard.

Ce que dit EDF :

Indisponibilité temporaire de la fonction borication de l'unité de production n°1 de la centrale de Saint-Laurent

Publié le 30/08/2018

Vendredi 24 août 2018 à 00h50, **dans le cadre d'une activité de maintenance, une vanne d'un système permettant l'appoint en bore* du circuit primaire de l'unité de production n°1 a été fermée alors qu'elle aurait dû rester ouverte.** Le même jour à 22h45, les intervenants constatent la fermeture de la vanne. Ils procèdent immédiatement à son ouverture. A 23h13, des essais confirment que la vanne est de nouveau opérationnelle.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, sur l'environnement et la sécurité du personnel mais **l'indisponibilité de la fonction borication constitue un non-respect des règles générales d'exploitation.**

La direction de la centrale de Saint-Laurent a déclaré cet événement à l'Autorité de Sûreté Nucléaire

le 29 août 2018, au niveau 1 de l'échelle internationale des évènements nucléaires (INES), qui en compte 7.

*L'injection de bore dans le circuit de refroidissement primaire d'un réacteur à eau sous pression est un des moyens qui permet de maîtriser la réactivité du cœur.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-saint-laurent-des-eaux/actualites/indisponibilite-temporaire-de-la-fonction-borication-de-l-unite-de-production-ndeg1-de-la-centrale-de-saint-laurent>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation sur le réacteur 1

Publié le 11/09/2018

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 29 août 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif à l'**indisponibilité temporaire de la fonction [borication](#) sur le réacteur 1**.

Pour contrôler la [réaction nucléaire](#) dans le cœur du réacteur, l'exploitant dispose de deux moyens principaux :

- ▶ ajuster la concentration de bore dans l'eau du [circuit primaire](#), le bore ayant la propriété d'absorber les neutrons produits par la réaction nucléaire ;
- ▶ introduire les [grappes de commande](#) dans le cœur ou les en retirer ; ces grappes de commande contiennent des matériaux absorbant les neutrons.

Dans le cas où l'un de ces moyens n'est pas disponible, les [règles générales d'exploitation](#) imposent à l'exploitant d'arrêter le réacteur sous une heure.

Le 24 août 2018, l'exploitant réalise une opération de conduite sur le réacteur 1 en production. **Lors de l'opération, une vanne du système permettant l'appoint en bore du circuit primaire est fermée alors qu'elle aurait dû rester ouverte. Cette manœuvre rend indisponible l'ajustement de la concentration en bore dans le circuit primaire, ce qui, selon les règles générales d'exploitation, exige d'engager la mise à l'arrêt du réacteur sous une heure.**

A la suite de l'apparition d'une alarme, **l'exploitant détecte l'écart 22 heures après** et corrige immédiatement son erreur.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, **compte tenu de la détection tardive de cet événement et du non-respect de la conduite à tenir prescrite par les règles générales d'exploitation, il a été classé au niveau 1** de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation-sur-le-reacteur-1>